

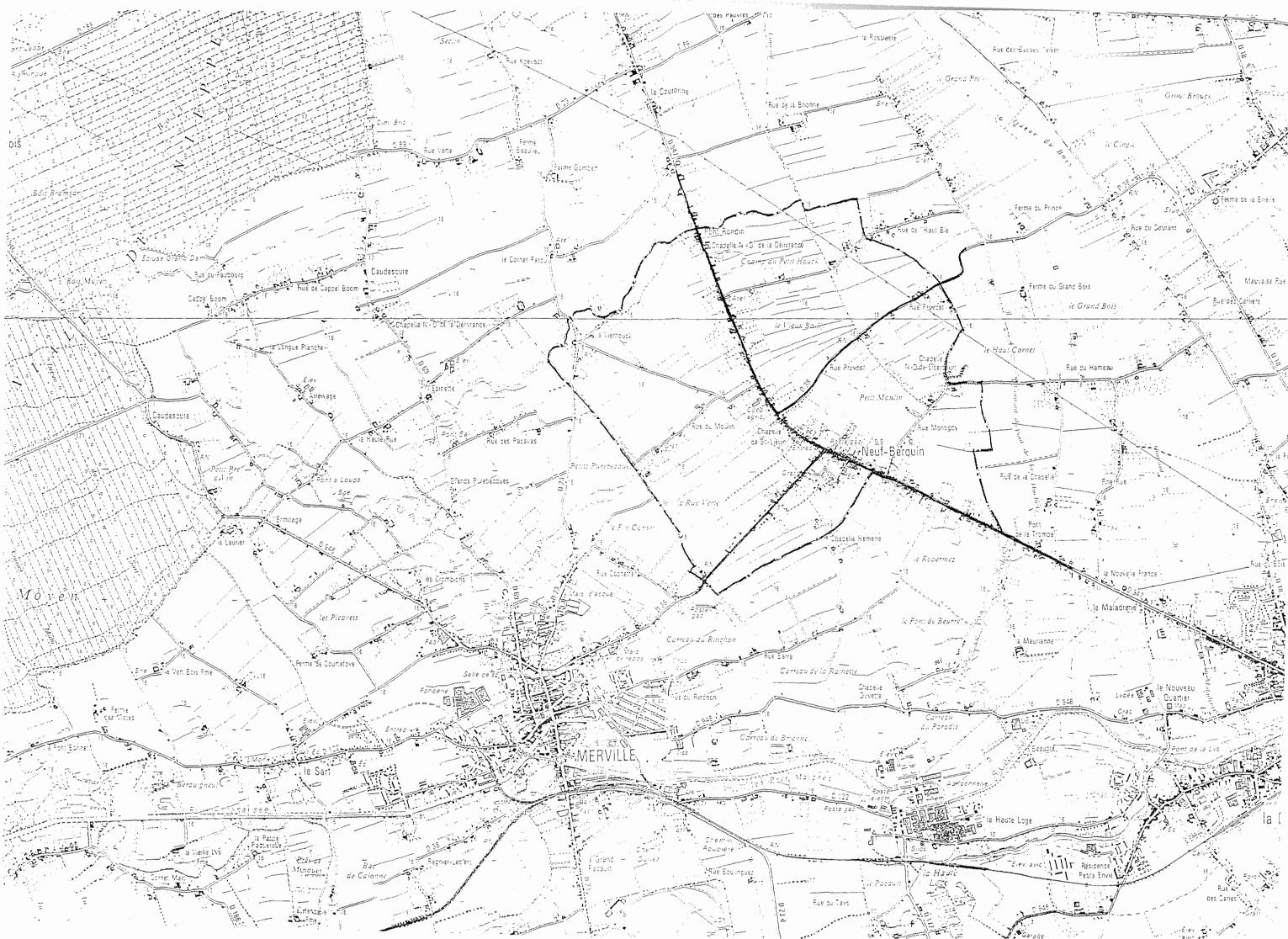
COMMUNE DE NEUF-BERQUIN

DOCUMENT PROGRAMME

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

JUILLET 1990





1 - CADRE GENERAL

L'objet de l'étude consiste à définir des principes d'actions communales sur plusieurs années.

Elle devra permettre à l'équipe municipale de prendre des options d'aménagement en fonction :

- Des opportunités
 - Partenariat (assainissement réfection C.D...).
- Des engagements
 - Eclairage public...
- De l'impact et de la valeur démonstrative des actions souhaitées.
- Des finances communales

et d'en définir un programme de réalisation.



2 - PROGRAMME COMMUNAL

- Amélioration du parvis de la Mairie
 - Signalisation
 - Accessibilité et stationnement de proximité
 - Institutionnalité
- Valorisation et optimalisation de l'usage des espaces "arrières" (école/mairie/salle communale/presbytère) parallèles à la rue de l'église.
- Mise en sécurité du C.D. 38 avec notamment réalisation d'une piste cyclable à l'intention des élèves allant à Merville.
 - Démarche entamée avec l'Unité Territoriale de Dunkerque/subdivision D.D.E. et le service C.D.E.S. de la D.D.E./la S.I.A.N.
 - La commune de Merville a exprimé son souhait de poursuite des aménagement sur ce même C.D., jusqu'à son centre ville.
- Mise en sécurité du C.D. 947 traversant le village ponctué de quatre intersections.
- Réalisation d'une salle de sports, étude de faisabilité pour une implantation près du terrain de foot.
- Réalisation d'un espace de détente à l'arrière de l'église, s'inscrivant dans un programme de mise en oeuvre visant à qualifier le cimetière et ses abords (intérieur et limites).

B. Sar. 3.50 المروكا لا **ध**ारवजाउँ अस्तिम् अस्तिम् टारम्भर्मभ्योत्तर) . स्ट्रांच्य व्यय

3 - ELEMENTS D'ETUDE A MENER SUR LA BASE DU PROGRAMME COMMUNAL

A - VILLAGE RUE

Loin de vouloir gommer cette caractéristique première, il convient cependant d'en supprimer les inconvénients.

Il s'agit donc de maintenir le transit routier sur le C.D. 947 (ancienne voie romaine) en privilégiant deux notions :

- La traversée du village

Traiter les entrées, en tenant compte d'une cohérence souhaitable avec les communes limitrophes (Estaires, Vieux-Berquin).

Souder les deux fronts bâtis de la partie urbanisée.

Investir l'espace distendu en front de parcelles le long du C.D., aux extrémités du village.

User de l'éclairage et de la réalisation de trottoirs dont la mise en oeuvre est budgétée par la commune.

Profiter de l'acquis communal : plantation en alignement vers Vieux-Berquin, chapelles...

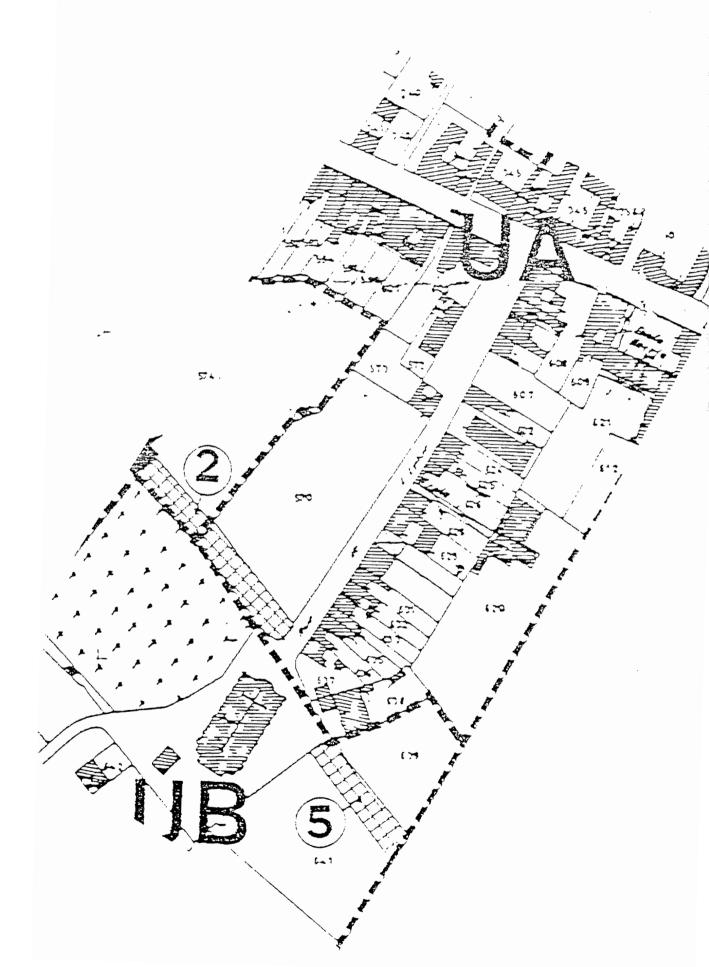
- La tangente au centre communal.

Faire apparaître dans la perspective du C.D. la présence de l'épaisseur du village, essentiellement au sud.

Ménager des fenêtres sur l'espace communal notamment au droit de lieux forts : Mairie/rue de l'Eglise/terrain de football (stade)...

Qualifier les vues transversales vers ce C.D. depuis le C.D. 38.

La signalisation routière et "communale" et l'un des outils à utiliser et à créer pour partie.



B - DEVELOPPER LA NOTION DE CENTRE

Le plaisir à vivre des habitants ainsi que le sentiment communautaire se manifestent à travers des lieux privilégiés que la commune se propose de créer et renforcer en :

- Globalisant

les équipements par une suite d'espaces de proximité et de liaison, parallèles à la rue de l'église.(mairie - école - presbytère).

- Regroupant

les activités communales sur un même site (choix d'implantation de la salle de sports).

- Résolvant

le problème posé par la place/parking, espace trop vaste, mal utilisé, trop peu convivial.

L'étude poursuivra la réflexion commencée par le C.A.U.E. pour permettre à la commune de négocier convenablement avec le C.I.L., propriétaire du terrain limitrophe.

Dans l'hypothèse où la salle de sport ne puisse pas être programmée à cet endroit, le maître d'oeuvre de l'étude établira plusieurs scénarios (esquisses) d'aménagement de la place en y faisant participer les futurs pavillons (terrain C.I.L.).

C - ETUDE SECURITE - C.D. 38

l'articipation à la conception des aménagements du C.D. 38 notamment par la prise en compte des investissements réalisés par certains riverains.

Dissociation peut-être à faire entre la zone "urbanisée" et la zone "rurale".

1). - EXTENSION COMMUNALE

L'étude permettra de définir une stratégie de développement utile notamment dans le cadre d'une révision du P.O.S.

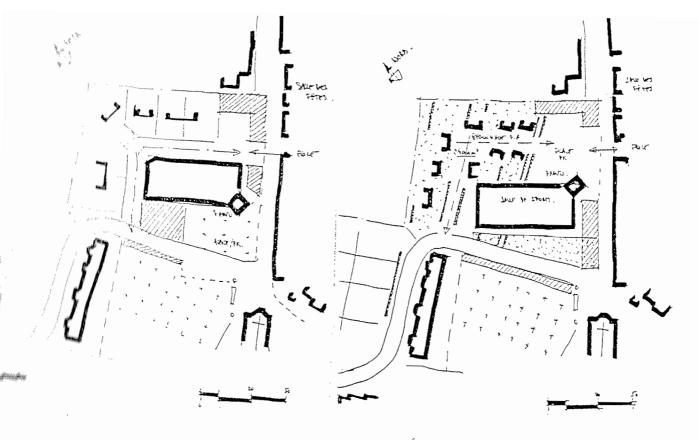
L'idée principale étant d'éviter tout développement "tentaculaire".

L'attention que porte la commune à la qualité et au bon fonctionnement de l'articulation des espaces majeurs (lotissement-stade) situés de part et d'autre du C.D. 38 fera l'objet de scénarios contrastés. Cette réflexion intégrera le dysfonctionnement de la rue des Paquerettes et la remise en service du sentier piétons entre le cimetière et le C.D. 38.

E. ~ SENSIBILISATION DES HABITANTS

La part que revêt l'action individuelle dans l'amélioration du cadre de vie communale est énorme. La commune en est consciente et souhaite l'accroître notamment par le fleurissement.

La sensibilisation et l'incitation pourront se poursuivre par le conseil aux particuliers (limite des parcelles, clôtures...) et des ateliers d'enfants, en collaboration avec les enseignants (C.A.U.E.)



रमाजद म गणिर निर्माणियमिन म्य न्यणितं